

Compte-Rendu

Du comité de suivi de l'observatoire de l'avifaune de la ZPS 'Estuaire et marais de la base-Seine' Jeudi 6 février 2025

Après une invitation de M. Jacques CHARRON (Président du Parc Naturel Régional) envoyée par courrier électronique, le comité de suivi s'est tenu dans les locaux du Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande le 6 février 2025 à 14h00.

		Présent	Excusé
DREAL Normandie	Sandrine ROBBE	x	
	Georges MARTINEZ	x	
ACDPM 76	Nicolas MOTTE	x	
ACDPM 76 / FDC 76	Alexandre GRAIN	x	
ANBDD	Romain MATTON	x	
FRC Normandie	Zéphir BARRET	X	
GONm	Franck MOREL	x	
CD76	Anne DEQUEVAUVILLER	x	
HAROPA Port	Pierre BAUDOUIN	x	
	Elena MARQUES	x	
CD 14	Elycia RICHARD	x	
Maison de l'estuaire	Martin BLANPAIN	x	
	Faustine SIMON	x	
	Melvin ISAAC	x	
PNRBSN	Jacques CHARRON	x	
	Florian ROZANSKA	x	
	Géraud RANVIER	x	
	Romain FRANCIN	x	
	Clothide OTTAVY	x	
ONF	Céline LANGUMIER	x	
	Camille SAUVAGE	x	
Préfecture maritime	Martine BEROUD		x
SMGSN	Stéphane LEMONNIER		x
CD 27	Nicolas GAVARD-GONGALLUD		x
CD 27	Benjamin COURTEILLE		x

M. Charron préside la réunion et initie un tour de table. Il rappelle succinctement les missions, l'historique et introduit le nouvel arrêté de l'observatoire.

M. Martinez présente en détail le nouvel arrêté. Avec le temps, la gouvernance a évolué, le comité de pilotage et le comité technique sont remplacés par un comité de suivi. Le travail est réparti entre les deux maîtres d'ouvrages (MO) qui collectent des données. Il revient au PNR d'en faire l'analyse. Il y a ensuite des échanges entre les maîtres d'ouvrages, puis, le PNR valorise les résultats sur son site Biodiv'en Seine.

M. Ranvier poursuit en présentant la carte du nouveau territoire d'étude de l'observatoire et enchaîne sur la présentation qui est présentée principalement par lui-même et par **Mme Simon**. (*Voir plan de la présentation en fin de document*)

Résultats avec le détail des grands échassiers nicheurs.

Mme Langumier interroge sur l'historique du Héron garde-bœufs. Des réponses sont apportées en présentant les données disponibles en ligne.

M. Barret interroge sur la pression d'observation dans le temps. **M. Ranvier** précise qu'elle est constante ou équivalente sur ce programme. Cela n'est pas précisé dans la fiche résultat. Un onglet 'méthode' du site web est existant et a pour vocation de fournir à terme le détail des programmes de collecte de données, dont la pression d'observation.

Méthode d'analyse et fiche de synthèse

Mme Robbe indique que les cartes présentées commencent à préfigurer les zones fonctionnelles de l'avifaune de l'estuaire de la Seine et qu'il serait intéressant de travailler à une carte des fonctionnalités.

M. Ranvier indique que cela était l'objectif lors du travail REPROS au sein du dossier REPERE : des groupes fonctionnels ont été définis et ils correspondent aux indicateurs présentés. Les 'Grands échassiers nicheurs' présentés est l'un de ces groupes.

Résultat des comptages d'oiseaux d'eau de janvier

M. Grain indique que les résultats sont fortement dépendant de la surface inventoriée. L'exemple du lac de Jumièges et des fuligules milouins est discuté.

M. Ranvier présente la base cartographique des secteurs de comptages. Elle a été numérisée en 2021, les sous-secteurs de comptages sont présentés ainsi que l'organisation hiérarchique des secteurs, 'sites élémentaires' et 'sites fonctionnels' selon la dénomination 'Wetlands International'. En pratique, cela n'est pas facile mais tous les secteurs ont été dénombrés. Les résultats des lacs de la boucle de Jumièges sont succinctement discutés.

Mme Simon explique que les comptages étaient difficiles cette année à cause de la brume.

M. Grain demande des précisions sur les chiffres de canard colvert et notamment le cas des bassins d'autoroutes.

Mme Simon explique que les comptages sont organisés par grands sites avec des référents.

Mr Ranvier explique que les zones citées sont en dehors du site et donc pas concernées par ce comptage. Ces comptages sont majoritairement réalisés par des bénévoles coordonnés par des associations et que cela est ouvert.

Mr Grain questionne **Zéphir Barret** (sur les liens entre le programme Wetlands International (WI) et l'ISNEA).

M. Barret indique que les données de l'ISNEA sont reversées à WI.

Mr Grain indique que certaines structures comptent les oiseaux mais sans partage des données. Il dit qu'il en parlera au sein de la FDC76.

M. Ranvier précise qu'au Marais Vernier, les comptages sont réalisés à plusieurs organismes (PNR, FDC27, CD27, GONm) et les données sont partagées. Ces comptages demandent régularité et compétences. A partir du moment où le protocole est respecté (date, espèces), si des organismes ou personnes veulent participer aux comptages, cela est ouvert.

M. Barret précise qu'il y a bien des échanges de données entre les réseaux et qu'il n'y a normalement pas de données perdues.

Mme Robbe demande si l'ISNEA travaille sur toutes les espèces ou juste les espèces chassables.

M. Barret répond que cela concerne aussi des espèces non chassables.

Mme Langumier demande s'il y a les carrés STOC (points d'écoute en période de reproduction) réalisés par l'ONF sont récupérés par l'observatoire et utilisés ?

M. Ranvier indique qu'il serait tout à fait pertinent de les intégrer avec ceux des autres partenaires et de les analyser avec les données de l'observatoire.

Mme Langumier explique que dans les zones de carrière en forêt, il y a des espèces intéressantes qui reviennent : busards, bécassines, hiboux.

M. Charron précise que le carrier (CEMEX) fait des bilans chaque année sur ce sujet dans le cadre de la commissions locale d'information et de surveillance de la carrière. Il y a certainement des données à exploiter. Des hirondelles sont notamment dénombrées.

Mme Langumier indique que l'ONF aimerait en refaire (avec l'aide de l'observatoire de l'avifaune) à partir de cet été.

M. Ranvier répond que cela est tout à fait pertinent car il y a des espèces de l'annexe I en dehors de la zone humide.

M. Charron conclut cette séquence en remarquant qu'il y a des contacts à prendre pour améliorer les productions de données avec des partenaires.

Valorisation des données

M. Rémy commence le point 3 de l'ordre du jour en présentant l'outil de valorisation web des données : Biodiv'en Seine.

M. Rozanska précise que le site de l'observatoire de l'avifaune possède une adresse propre et qu'il y a des renvois avec l'atlas de la biodiversité en ligne du PNR.

Mme Robbe remercie pour le travail qui a été réalisé car c'était une demande de l'Etat de disposer d'une restitution de l'ensemble des données de l'observatoire.

M. Ranvier précise que l'actualisation des figures a été anticipée et que cela sera fait à chaque nouvelle production annuelle.

Programme d'actions

Sur le sujet, du programme d'action à moyen terme, **Mme Robbe** indique que le FSD est à actualiser tous les 10 ans ; pour certaines espèces une mise à jour plus rapide serait avantageuse. Une nouvelle application FSD devrait faciliter les mises à jour et permettra de déléguer les droits d'accès.

M. Ranvier demande s'il est possible de disposer du rendu attendu par l'application pour produire les données directement sous ce format.

M. Blanpain et Mme Simon s'inquiète du temps que peut demander le dossier du reposoir sur dune. Un échange s'ensuit avec **M. Rozanska, M. Martinez et M. Ranvier**.

M. Morel indique qu'il peut être incorrect de comparer deux résultats à 10 ans d'écart et qu'il est plus pertinent de suivre les tendances d'évolutions.

M. Ranvier acquiesce et indique que les calculs à 10 ans sont pour le rapportage du FSD (formulaire standard de données) pour l'UE. L'importance des tendances d'évolution est bien perçue.

M. Beaudouin demande où en est le projet d'extension de la ZPS initié en 2022.

Mme Robbe explique que le projet actuel est le même que celui de 2022. Les conséquences de la loi 3DS (dont transfert d'une partie des sites Natura en région) a empêché de poursuivre le travail engagé. Ce travail a repris et il y a des échanges avec HAROPA Ports. Il est nécessaire d'approfondir les échanges. Il y aura des réunions avec quelques acteurs clefs du site et des réunions de concertations avec l'ensemble des parties prenantes sous l'égide de la sous-préfecture du Havre et de la préfecture maritime avant de lancer la consultation réglementaire.

M. Charron vérifie qu'il n'y a plus de question, note la satisfaction de l'Etat et remercie les participants. Il note également l'aspect partenarial du travail qui permettra de consolider les expertises. Il insiste sur la nécessité du temps long et de la diffusion des résultats sur le sujet des observatoires. Il donne la main aux représentants de l'Etat pour conclure.

M. Martinez conclut ce comité en indiquant que le comité de suivi se réunira à nouveau en fin d'année 2025. Le rôle du comité est d'émettre un avis sur les conclusions et préconisations de l'observatoire de l'avifaune ainsi que sur son programme de travail.

Plan de la présentation

Diapo	Personne
1	Président
2	G. Ranvier
3	G. Ranvier
4	G. Martinez
5	G. Martinez
6	G. Ranvier
7	G. Ranvier
8	F. Simon
9	G. Ranvier
10	G. Ranvier
11	G. Ranvier
12	G. Ranvier
13	G. Ranvier
14	G. Ranvier
15	G. Ranvier
16	G. Ranvier
17	G. Ranvier
18	G. Ranvier
19	F. Simon
20	F. Simon
21	F. Simon

22	F. Simon
23	F. Simon
24	F. Simon
25	F. Simon
26	G. Ranvier
27	G. Ranvier
28	G. Ranvier
29	G. Ranvier
30	F. Simon
31	H. Rémy
32	G. Ranvier
33	F. Simon
34	F. Simon
35	F. Simon
36	G. Ranvier
37	G. Ranvier
38	G. Ranvier
39	G. Ranvier
40	G. Ranvier
41	S. Robbe